



DEPARTEMENT DE L'AIN
COMMUNE DE BRESSE VALLONS

Accusé de réception en préfecture
001-200086965-20250227-D2025_02_08-DE
Date de télétransmission : 19/03/2025
Date de réception préfecture : 19/03/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 février 2025

Délibération n° 2025-02-08

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept février à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Bresse Vallons, dûment convoqué, s'est réuni à l'ESCALE, située sur la Commune déléguée de Cras-sur-Reyssouze. La séance est ouverte sous la présidence de Mme Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Maire de Bresse Vallons.

Date de la convocation : 21 février 2025.

Présents : Mmes Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Christelle VIVERGE, Régine LOSSEROY ; MM. Jean-Pierre PICHOD, Michel BELLATON, Pierre MICHELARD, Gilles PERDRIX, Alain MOTTET, Pascal RAFFIN ; Mmes Laurence MAITREPIERRE, Claire DOUCET, Anne-Laure BONNAIRE, Isabelle MOREL, Aurélie DENIAU, Marie-Eve SOUPE.

Excusés ayant donné procuration :

Sébastien JEANSON donne procuration à Virginie GRIGNOLA-BERNARD.

Philippe BEREZIAT donne procuration à Michel BELLATON.

Guillaume RIGOLLET donne procuration à Christelle VIVERGE.

Julie SUBTIL donne procuration à Régine LOSSEROY.

Absent excusé : Raphaël BERNARD.

Secrétaire de séance : Régine LOSSEROY.

Nombre de membres : en exercice : 20 - Présents : 15 - Représentés : 4 - Votants : 19.

Objet : Subventions 2025 aux associations

Madame Isabelle MOREL, Conseillère déléguée aux finances et à l'administration générale, expose :

Chaque commune déléguée demeure compétente pour proposer l'attribution des subventions aux associations.

Dans ces conditions, chaque conseil communal a délibéré sur le sujet :

1. Commune déléguée de Cras-sur-Reyssouze :

Le conseil communal de Cras-sur-Reyssouze, considérant l'intérêt local de soutenir les associations suivantes, propose d'accorder les subventions figurant dans le tableau suivant :

ASSOCIATIONS	Montants subvention Attribuées en 2024	Proposition conseil communal subvention 2025
Amicale des boules Cras	500 €	500 €
Amicale des mutilés anciens combattants de Cras	100 €	100 €
Amicale des sapeurs-pompiers de CRAS	1 000 €	1 000 €
Association des Parents d'Elèves	380 €	980 €
Association des Parents d'Elèves (classe transplantée)	1 570 €	1 688,34 €
Bibliothèque	3 300 €	3 350 €
Club d'entraide et d'amitié des retraités	300 €	400 €

Comité des fêtes	1 820 €	3 000 €
Coop école publique	1 050 €	1 050 €
Gymnastique volontaire	0 €	250 €
Mémoire de Cras sur Reyssouze	400 €	400 €
Société de Chasse Communale de Cras	0 €	300 €
Virge Handicap	0 €	300 €
Virge Handicap	0 €	200 €

2. Commune déléguée d'Étrez :

Le conseil communal d'Étrez, considérant l'intérêt local de soutenir les associations suivantes, propose d'accorder les subventions figurant dans le tableau suivant :

ASSOCIATIONS	Montant subvention Attribuée en 2024	Proposition conseil communal subvention 2025
Amicale d'Étrez	1 820 €	3 000 €
Amicale des sapeurs-pompiers d'ETREZ	1 000 €	1 000 €
Arbres et Nature	300 €	300 €
Club des Jeunes	300 €	300 €
Club des retraités d'ETREZ	300 €	400 €
Entente Boulistes d'Étrez	250 €	250 €
Gymnastique Loisirs	250 €	250 €
Loisirs et Cultures	1 916 €	2 150 €
Sou des écoles	380 €	380 €
Classe découverte	0	5 104 €
Temps Dance	250 €	250 €

Il est précisé que les associations bénéficient d'installations et de matériels mis à disposition par la municipalité. Les subventions sont donc des apports supplémentaires alloués par la commune.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :**

Pour : 19 - Contre : 0 - Abstentions : 0

UNANIMITE des suffrages exprimés

🚩 **APPROUVE** l'attribution des subventions aux personnes morales de droit privé (associations, ...) pour l'année 2025 détaillées précédemment ;

🚩 **MANDATE et AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer tout document utile à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Virginie GRIGNOLA-BERNARD

